



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médaille d'honneur du travail

Question écrite n° 102806

Texte de la question

Mme Sandrine Doucet attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la nécessaire valorisation de l'engagement salarial. Plus de soixante-dix ans après sa création, la médaille d'honneur du travail reste méconnue du grand public malgré la mobilisation de 190 associations. Récompensant l'ancienneté des services et la qualité des initiatives prises par le salarié, cette médaille occupe une place fortement symbolique dans la société française. Elle valorise le travail parfois durement mais toujours fièrement réalisé durant de nombreuses années par les salariés. Le travail ayant été au cœur du quinquennat, il est étonnant de n'en percevoir aucune promotion. Elle souhaiterait savoir si des initiatives sont prévues afin de faire connaître les associations des médaillés du travail et notamment au sein des entreprises. Elle la remercie de sa réponse et la prie de bien vouloir la tenir informée des suites données à ce dossier.

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Doucet](#)

Circonscription : Gironde (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102806

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 février 2017](#), page 1440